



Code rouge et journal de classe

Question :

Comment remplir mon journal de classe ? Entre les cours en live, en présentiel, en autonomie, je ne m'y retrouve plus.
Suis-je obligé de le faire ?

Réponse :

Oui ! Le journal de classe est à la fois un outil qui te permet de visualiser le chemin parcouru dans chaque branche, de faire en temps et en heure les travaux attendus, mais c'est aussi un outil administratif qui peut être réclamé à diverses occasions (inspection, homologation, recours).

Question :

Comment faire ?

Réponse :

1) Tu suis le cours en classe, en présentiel :

Rien ne change : tu écris, à l'heure de cours prévue, le contenu dicté, noté ou abordé par le professeur, puis les devoirs et leçons aux dates concernées.

2) Tu suis le cours à distance, en live :

Idem : tu écris, à l'heure de cours prévue, le contenu dicté, noté ou abordé par le professeur, puis les devoirs et leçons aux dates concernées.

3) Tu n'as pas cours en présentiel, ni en live, mais tu as reçu du travail à faire par le professeur pour la semaine/pour un cours :

Tu écris à l'heure/aux heures de cours le titre du chapitre concerné, les exercices réalisés, les thèmes abordés et tu indiques les devoirs/interros/préparation demandés aux dates prévues.
Cela évite d'oublier des travaux et te permet de te situer dans la matière.